

COMMUNE DE COURCELLES

Province de Hainaut

(6180)

Arrondissement de Charleroi

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE COMMUNE

CONSEIL COMMUNAL/CONSEIL DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

DU 25 JANVIER 2018

PRESENTS: MM. TAQUIN, **Bourgmestre-Présidente**,
PETRE, KAIRET, HASSELIN, NEIRYNCK H, HANSENNE, DEHAN, **Echevins** ;
TANGRE, POLLART, NOUWENS, MEUREE J-CI, BALSEAU, NEIRYNCK F,
RENAUX, LAIDOU, ~~BOUSSART~~, MEUREE J-P, GAPARATA, DELATTRE, KADRI,
BULLMAN, BERNARD, ~~SCARMUR~~-CAMBIER, COPIN, ~~HOUZE~~, MARCHETTI,
LEMAIRE , MERCIER, HAMACHE, **Conseillers**
LAMBOT, **Directrice générale**.

CLERSY, **Président du CPAS**
~~DEVOS~~, PAYEN, MEUREE J-CI, ~~POLLET~~, COPIN, VANDENDRIS, SWEERT,
VANDIERENDONCK, GUILIN, ZUMBO, **Conseillers du Conseil de l'Action**
Sociale.
PREVOST, **Directrice générale du CPAS**

La Bourgmestre-Présidente ouvre la séance à 19h46'.

Madame TAQUIN propose de débiter le Conseil commun pour lequel un point est inscrit à l'ordre du jour à savoir les synergies, et cède la parole à M. CLERSY.

OBJET N°01 : Rapport annuel sur les synergies et les économies d'échelle.

M. CLERSY précise que comme chaque année, les mandataires de la Commune et du CPAS se retrouvent dans la salle des fêtes du Centre Spartacus Huart pour faire le point sur le rapport et les relations qu'entretiennent la Commune et le CPAS. M. CLERSY souligne que chacun a pu prendre connaissance du rapport complet et qu'il mettra l'accent sur les points prioritaires.

M. CLERSY souligne que dans 9 mois la mandature sera terminée et qu'il est temps de pouvoir tirer les conclusions des synergies menées. M. CLERSY souligne que ces synergies ont été fructueuses et que de nombreux dossiers ont abouti, qu'une progression dans ces synergies est visible et que celle-ci est signe de collaboration et de cohésion entre ces 2 institutions. Un oubli a été relevé par M. HASSELIN ; à savoir la collaboration établie quant aux chèques-sport.

1. INNOVANT

La Commune et le CPAS ont réalisé un marché conjoint relatif au placement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la Commune et du CPAS en y intégrant le mécanisme du 1/3 investisseur. Les services et Directions générales ont travaillé ensemble et ont abouti à un modèle qui a tendance à s'exporter au vu des nombreux contacts sollicitant le cahier des charges.

M. CLERSY explique que ce dossier va concourir à réaliser l'objectif ambitieux que la Commune s'est fixé en adhérant à la Convention des Maires visant la réduction des émissions de CO2 pour laquelle d'autres dossiers ont également abouti.

M. CLERSY explique également qu'au vu de la société à laquelle le marché a été attribué, les citoyens auront la possibilité d'acquérir des parts via une coopérative citoyenne.

La production des panneaux installés sur 16 bâtiments sera de 500.000kw/h qui permettra d'économiser 154 tonnes de CO2/an

2. STRUCTURANT

M. CLERSY signale que l'emploi à Courcelles est une belle histoire participative au profit de la réinsertion.

M. CLERSY explique qu'un projet appelé « Territoire zéro chômage » et développé en Flandre notamment par ATD Quart-Monde repose sur 3 piliers. La collaboration entre la Commune et le CPAS en matière d'emploi repose, sans le savoir, sur les mêmes piliers.

M. CLERSY explique que les contrats art.60/61 sont passés de 40 en 2012 à 62 aujourd'hui nécessitant d'évidentes adaptations du service réinsertion.

Les 3 postulats mentionnés sont les suivants :

1. Personne n'est inemployable : Les actions et projets développés via les ateliers de réinsertion sociale associés au coup de boost de la réinsertion par le travail a amené plus de réussite et notamment grâce au travail du service réinsertion et à la sensibilisation des chefs de service.
2. « Ce n'est pas le travail qui manque ».
M. CLERSY remercie d'ailleurs ses collègues du Collège car il y a des besoins sociaux qui génèrent du travail et notamment en matière de propreté.
3. La réinsertion coûte mais fait gagner de l'argent car il faut être content du coût que peut avoir pour la société une personne isolée, sans emploi, sans activité.

3. INNOVANT ET STRUCTUREL

M. CLERSY explique qu'ils sont au bout de « leur CDD » mais qu'il a l'impression d'un équilibre financier malgré les ondes de choc subies et notamment en matière de réforme du chômage. Les institutions ont fait face. Le budget est en constante hausse. Les services sociaux ont été maintenus, les investissements n'ont cessé de croître, certains moments ont été compliqués mais tout a été solidifié pour le futur.

M. CLERSY souligne pour terminer que ces synergies impactent au quotidien les politiques courcelloises.

M. NEIRYNCK met en avant l'omission de 2 synergies dans le rapport : les visites des chiens à la Maison de repos et les consultations vétérinaires sociales.

Mme TAQUIN remercie pour cette collaboration et notamment les 2 Directrices générales.

Mme. TAQUIN souligne que les synergies et les relations se vivent aussi dans les concertations syndicales et précise que cela devient un véritable plaisir.

La Bourgmestre-Présidente lève la séance à 20h10'.

La Directrice générale,

L. LAMBOT